

We ART... MONTPELLIER

> 06/08 septembre 2019

Forfait Connaissance de l'art contemporain <i>* 4 visites guidées + billets d'entrées (18 euros) + accompagnement + organisation du séjour</i>	226 €*
TRAIN A/R PARIS-MONTPELLIER	119 €
HÔTEL BEST WESTERN PLUS COMEDIE St-ROCH*** <i>Tarif par personne pour 1 nuit en chambre double</i>	40 €

Fort d'une expérience de plus de 25 ans dans la médiation de l'art contemporain, **Connaissance de l'art** propose depuis octobre 2009 de vous accompagner lors des **Week-Ends ART®** à la découverte des plus importantes collections, des expositions évènements et à la rencontre des acteurs professionnels du monde de l'art. Près de 50 destinations ont déjà été ouvertes à l'occasion d'expositions temporaires, de foires internationales ou simplement pour découvrir une ville, ses musées, ses fondations, galeries et ses artistes.

Parce que nous ne sommes pas une agence de voyages, mais des **spécialistes de l'Histoire de l'art**, nous vous laissons composer votre **WeART...MONTPELLIER** selon vos disponibilités et vos envies. Vous effectuez vous-mêmes les réservations de transports et d'hôtel. Ainsi, vous êtes libre de choisir vos dates de séjour et votre hôtel comme vous l'entendez ou parmi le choix que nous vous proposons.

PARTIR POUR, PARTIR AVEC

Pour cette destination, nous vous suggérons un trajet en train. Ne tardez pas car les prix sont susceptibles de changer à l'approche de la date du départ. Nous avons également sélectionné des hôtels pour leurs situations privilégiées au centre-ville et leurs rapports qualité/prix.

À la rubrique « **Comment partir** » vous disposerez de l'ensemble des informations pratiques pour effectuer vos réservations. Tout au long de la préparation de votre séjour un interlocuteur de **Connaissance de l'art contemporain** est présent pour vous conseiller dans vos démarches au

Fixe → 09 67 09 27 65

Mobile → 06 17 48 13 79

Mail → weart@connaissancedelart.com

Avant votre départ, vous recevrez un **Livret de voyage** comportant toutes les indications des lieux et horaires des rendez-vous, des moyens de transport, des visites...

Sur place, en plus de votre conférencier, vous bénéficiez de l'assistance permanente d'**un accompagnateur de Connaissance de l'art contemporain** qui vous accueille à votre arrivée, veille aux bonnes conditions de votre séjour et vous donne les informations pratiques vous permettant de jouir pleinement de votre séjour.

L'accompagnateur est présent à partir de 12 adultes inscrits. Votre conférencier est présent pendant toute la durée du séjour pour les visites guidées et pour échanger avec vous au cours des dîners. Les repas sont libres, mais vous pouvez participer aux déjeuners et dîners prévus en l'indiquant sur le bulletin.

VOS DÉMARCHES...

1. Contactez-nous par téléphone ou par mail pour vous préinscrire

06 17 48 13 79/ 09 67 09 27 65 ou sur weart@connaissancedelart.com

Vous vérifiez ainsi que le séjour n'est pas **complet** avant de réserver votre hôtel et votre transport (24 pers. max).

Date limite d'envoi des bulletins et du règlement → lundi 6 août 2019

2. Une fois notre confirmation reçue, achetez votre billet de train

• **Trains conseillés au départ de Paris** > *Tarifs actualisés au 11 juillet 2019*

à partir de 119 € A/R sur www.oui.sncf

ALLER > Vendredi 06.09.19

Paris Gare de Lyon 08:07 - Montpellier Saint-Roch 11:36 (TGV 6035 – 78 € en 2ndCl)

RETOUR > Samedi 07.09.19

Montpellier Saint-Roch 19 :21 – Paris Gare de Lyon 22:55 (TGV6046 – 41€ en 2nd Cl)

3. Réservez votre hébergement sur internet

HÔTEL CONSEILLÉ * > HÔTEL BEST WESTERN PLUS COMEDIE St-ROCH***

à partir de 79 € par personne pour 1 nuit en chambre double, TVA et taxe de séjour comprises. Petit-déjeuner non compris.

D'autres choix d'hébergement à partir de notre sélection [ici](#).

4. Adressez-nous par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous

- le bulletin d'inscription (page 3) complété et signé
- le règlement du forfait d'un montant de **226 €** à l'ordre de l'association,
- votre cotisation de **17 €** (par personne) pour l'adhésion 2019 si nécessaire,
- votre assurance annulation **11 €** (par personne).

Connaissance de l'art contemporain
127 boulevard de Ménilmontant 75011 Paris

Seules les inscriptions reçues 1 mois avant la date de départ pourront être garanties. Dans le cas où, moins de 8 personnes seraient inscrites au séjour, seul le forfait sera intégralement remboursé aux participants dans la semaine suivante.



	Nom(s)	Prénom(s)	Date(s) de naissance
1)			
2)			
Adresse(s)			
Mobile		Email	

Votre hôtel

Jour et heure d'arrivée

Si vous êtes seul(e) et souhaitez partager une chambre double avec une autre personne, contactez-nous au **09 67 09 27 65**. Nous vous mettrons en relation, dans la mesure du possible, avec un/une autre participant(e).

RÈGLEMENT > Envoyez par courrier un chèque de **226 €/personne** à l'ordre de **Connaissance de l'art contemporain** accompagné de ce bulletin complété et signé au plus tard **1 mois avant la date de départ**.

REPAS > Si vous souhaitez vous joindre à nous, cochez les cases correspondantes. Le règlement des repas s'effectuera sur place individuellement.

• **Vendredi 06/09** > Déjeuner Dîner // • **Samedi 07/09** > Déjeuner Dîner

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Pour profiter des **We ART**, il est obligatoire d'être membre de l'association. **La cotisation pour l'année 2019 est de 17 € par personne**. Si vous n'êtes pas encore membre, merci de bien vouloir cocher la case adhésion et d'ajouter au total de votre séjour le montant de 17€ de cotisation annuelle.

J'adhère à l'association **Connaissance de l'art contemporain** et je règle ma cotisation pour l'année 2019

Nous adhérons à l'association **Connaissance de l'art contemporain** et réglons la cotisation pour l'année 2019, soit 17 € x = €

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Connaissance de l'art contemporain est une association Loi de 1901 qui n'est pas un organisme de voyages. La législation sur les organismes de tourisme est aujourd'hui très encadrée. Nous ne pouvons pas organiser autre chose que des visites - pas de transferts, de transports, de réservation d'hôtels... Vous voyagez dans un cadre strictement personnel et devez disposer d'une responsabilité civile et d'une assurance (soins/rapatriement) personnelles qui vous couvrent en cas de problème. L'association ne pourra en aucun cas être tenue responsable des accidents corporels qui pourraient survenir (maladie, chute...), sauf si notre accompagnateur ou notre conférencier s'avérait en être la cause indiscutable.

ASSURANCES

Je désire souscrire une assurance annulation (11 €/personne).

À 15 jours du départ, un forfait de 55 €/personne sera déduit du forfait. À 10 jours du départ le forfait ne sera pas remboursé.

Je ne désire pas souscrire d'assurance annulation

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente

Date

Signature accompagnée de la mention "Lu et approuvé"
(mention manuscrite obligatoire)